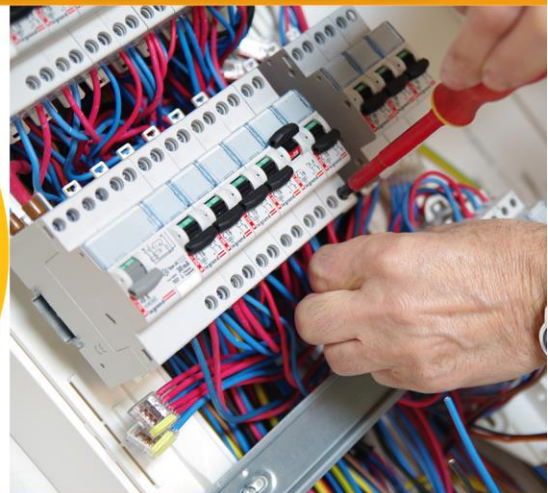
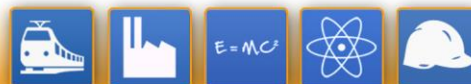


Vos projets nous passionnent,  
nous les développons pour vous



# ELECTRICITE

### BS BE - initial

#### **Objectifs :**

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement et d'exploitation effectuées sur des installations et équipements électriques.
- Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention de remplacement et de raccordement en basse tension.
- Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation : BS-BE Manœuvre

#### **Public concerné :**

Personnel non électricien  
- chargé d'accomplir des interventions de remplacement et de raccordement sur des installations et des équipements électriques  
- chargé de réaliser des manœuvres d'exploitation autorisées et des réarmements de protection dans les locaux de service électriques

#### **Prérequis :**

Posséder des connaissances élémentaires en électricité est obligatoire  
Etre obligatoirement muni des EPI (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques en stage  
**Périodicité :** recyclage 36 mois après la formation initiale

#### **Moyens :**

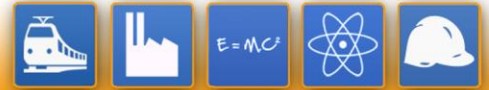
Groupe de 4 à 8 personnes (aucune formation avec un nbre de participants <4 ne sera acceptée)  
Essentiellement pratique avec alternance de démonstrations par le formateur et réalisation des gestes par chacun des stagiaires  
60% théorie  
40% pratique  
Evaluation : 2h

**Nos formateurs sont experts dans leur domaine d'activité.**

**Durée :** 14 heures mini (soit 2 jours)

**Coût de la formation :** nous consulter

**Contact :** Mélanie POLLET au 03.28.58.77.77 ou mpollet@technifrance.fr



## Module 1 (durée : 6 heures dont 2 heures de pratique inclus)

Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations.

Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.

Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.

Zones d'environnement et leurs limites.

Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.

Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.

Protection collective : mesures, équipements et signalisation.

Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

Evaluation du risque électrique.

## Module 7 (durée : 4 heures dont 2 heures de pratique inclus)

Limites de l'habilitation BS

Echanges avec le chargé d'exploitation électrique : informations et documents.

Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification.

Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.

Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation condamnation, VAT et remise sous tension.

Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire.

Procédures de remplacement / raccordement et instructions de sécurité associées.

## Module 6 (durée : 4 heures dont 2 heures de pratique inclus)

Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification.

Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.

Habilitation lettre E : limites (manœuvres permises), analyse des risques et mesures de prévention.

Acteurs concernés par les manœuvres : chargé d'exploitation électrique et chargé de consignation.

Echanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation.

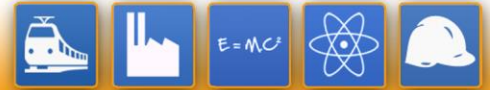
Echanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation : informations et documents.

Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.

60% de théorie + 40% de pratique.

Exposés théoriques, études de cas pratiques, jeux de rôles, travaux en groupe, permettant de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

Temps consacré à l'évaluation : 2h00



## Évaluation des savoirs et savoir-faire :

- Évaluation formative réalisée à la fin de chaque module à l'aide d'un QCM.
- Évaluation théorique et pratique réalisée en fin de formation.

## Modalités de notations :

### 2 tests théoriques

 comprenant 20 questions chacun :

Test théorique BS : 2 questions sur les dangers de l'électricité, 3 questions sur les appareillages électriques, 5 questions dont 1 question fondamentale sur les distances et les zones d'environnement, 5 questions dont 1 question fondamentale sur la limite des interventions BT (lettre S), 5 questions dont 2 fondamentales sur les procédures d'intervention BT relative à la lettre S.

Test théorique BE Manœuvre : 5 questions sur les dangers de l'électricité, 5 questions dont 1 question fondamentale sur les appareillages électriques, 5 questions dont 1 question fondamentale sur les distances et les zones d'environnement, 5 questions dont 1 question fondamentale sur la limite des manœuvres.

Une note de 10/20 est demandée à chaque test pour accéder aux tests pratiques.

### 2 tests pratiques :

Test pratique BS : comprenant 2 mises en situation parmi les propositions suivantes :

Effectuer le remplacement d'un fusible.

Effectuer le remplacement d'une lampe (code IP2X ou non) ou d'un accessoire d'un appareil d'éclairage.

Effectuer une intervention BT de remplacement d'un socle de prise de courant ou d'interrupteur.

Assurer le raccordement électrique d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mise hors tension (brûleur, cumulus, etc.).

Effectuer le réarmement d'un dispositif de protection.

Test pratique BE Manœuvre : comprenant 2 mises en situation :

Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc.).

Effectuer une manœuvre de consignation.

Le résultat est évalué selon les 4 critères : A (sans erreur), B (erreur acceptable), C (Erreur majeure), D (Erreur Grave).

Critère d'acceptation : Aucun D et un seul C

La réussite aux 2 tests entraîne un avis favorable délivré par le formateur.